Montréal, 15 avril 2010

PAR COURRIEL

Me Véronique Dubois
Secrétaire de la Régie de l'énergie
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

OBJET : R-3724-2010 - Demande d'approbation du renouvellement du mécanisme de Gazifère Inc., demande pour la fermeture règlementaire des livres pour la période du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2009, demande d'approbation du plan d'approvisionnement et demande de modification des tarifs de Gazifère Inc. à compter du 1er janvier 2011.

Chère consoeur,

Vous trouverez ci-joint la demande de renseignements no. 1 de l'ACEF de l'Outaouais, adressée à Gazifère Inc. dans le cadre de la phase I du dossier mentionné en rubrique.

Veuillez agréer, chère consoeur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Me Stéphanie Lussier
788, rue Galt
Montréal (Québec), H4G 2P7
Tél. : 514.761.0032
Courriel : stephanie.lussier@sympatico.ca

cc: Me Louise Tremblay (Miller Thomson Pouliot).

ENER-GM
Consultant en énergie et en environnement

Régie de l'énergie du Québec

R-3724-2010

Demande d'approbation du renouvellement du mécanisme de Gazifère Inc., demande pour la fermeture règlementaire des livres pour la période du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2009, demande d'approbation du plan d'approvisionnement et demande de modification des tarifs de Gazifère Inc. à compter du 1er janvier 2011.

Demande de renseignements no.1 de l'ACEF de l'Outaouais

Préparée par Mounir Gouja, PhD, ENER-GM

Pour

l'Acef de l'Outaouais

109, rue Wright,

Gatineau (Qué.)

J8X 2G7

15 avril 2010

6683, rue Jean Talon Est Tél. : (514)249-8903 Fax : (514)448-7372
H1S 0A5 St-Léonard (Qc) energm@gmail.com

Q .1

Référence :

GI-2, Document 1, page 1

« The Company experienced significant average use decline during and prior to approval of CPBR. The Revenue Cap per Customer model allows for annual volume update which takes into account volumes gain or loss, average use decline, change in level of industrial demand and volumetric savings related to demand side management programs. .» Nos soulignés

Demande :

a) Veuillez indiquer si Gazifère est en mesure de séparer les effets de chacune des grandes causes derrière les fortes fluctuations de la demande qu'elle a connues, particulièrement celles en lien avec la température et les besoins de chauffage et celles associées aux facteurs économiques et à la demande des grands industriels (autres que celles liées au PGEÉ).

b) Si oui, veuillez déposer les résultats de cet exercice.

c) Sinon expliquer pourquoi.

Q .2

Référence :

GI-2, Document 1, page 13

*« **1) Customer Needs Satisfaction***

Gazifère aims to provide highest level of service to its customers. The Company has been meeting and exceeding the Service Quality levels (above 90%) required by the Régie. Also, the Company has been adding new customers and therefore it is giving more customers in its franchise area the access to natural gas. As a result of its customer growth efforts, Gazifère added more than 6,000 customers during the 2006-2010 CPBR term. This growth represents a 21% increase in customer numbers (Dec 31, 2010 forecasted number of customers, 37,038, versus Dec 31, 2005 actual number of customers, 30,683). .» Nos soulignés

Demande :

Veuillez comparer sur la même période 2006-2010 l'effort déployé par Gazifère pour accroître sa clientèle à celui fourni par d'autres distributeurs nord-américain de même taille.

Q .3

Référence :

GI-2, Document 1, page 13-14.

*« **a) Productivity Improvement***

An updated Total Factor Productivity (TFP) study indicates that Gazifère improved its productivity under the CPBR term. The Company updated the (TFP) study to include the Company's performance during the latest five years (2004- 2008).

…

The results of the updated study indicate that the productivity factor for 2004-2008 period is 0.3%, as compared to 0.2% for 2001-2005 period. (Please see report with updated productivity analysis, exhibit GI-2, document 2). The improvement in productivity factor highlights the power of incentive regulation and is an indication that the Régie's incentives have resulted in desired behavior from Gazifère.»

Demande :

a) Veuillez indiquer si Gazifère avait établi ou participé à un balisage avec d'autres distributeurs réglementés concernant le facteur de productivité de ses intrants.

b) Si oui, veuillez les déposer en indiquant le régime de régulation propre à chacun des distributeurs participants.

c) Veuillez déposer toute étude faisant ressortir sur la même période 2004-2008 l'évolution du facteur de productivité des entrants (capital et travail) des économies canadienne et québécoise.

Q .4

Référence :

GI-2, Document 1, page 16

*« **B. Soft Rebasing***

For the 2011-2015 CPBR term, Gazifère is proposing soft rebasing without reversion to a hard rebasing. In Gazifère's opinion 'hard' rebasing means using full cost of service revenue requirement as base year revenue requirement. Whereas 'soft' rebasing refers to using some variant of CPBR formula based revenue requirement as base year revenue requirement. The Company proposes to use 2010 CPBR revenue requirement as the base revenue requirement with a one time downward adjustment. The Company proposes to reduce the base year revenue requirement by $600,000. This one time downward adjustment more than off-sets the proposed Depreciation expense increase ($368,600) and the Reinforcement project revenue requirement ($224,976) to be included in the 2011 revenue

requirement as outlined in the Exceptional Adjustments section, on pages 22 and 23.» Nos soulignés

Demande :

a) Veuillez préciser si Gazifère a établi un balisage ou dispose d'informations concernant les pratiques utilisées dans l'industrie gazière quand il est temps et question de renouveler leur mécanisme de régulation incitative. Si oui veuillez les déposer.

b) Veuillez préciser s'il y a eu retour à la littérature de l'économie réglementaire de la part de Gazifère avant de formuler et de déposer sa proposition relative au « rebasement doux ». Si oui veuillez déposer les sources documentaires consultées.

c) Veuillez expliquer comment et sur quelle base a été évalué ou estimé le montant de 600 000$ de l'ajustement proposé au revenu requis de 2010 pour l'année de référence 2011 du mécanisme incitatif reconduit.

d) D'après Gazifère, à combien pourrait monter l'écart entre le revenu requis 2011 du distributeur évalué sur la base de la méthode du coût de service et celui résultant du mécanisme incitatif avec l'ajustement proposé.

Q .5

Référence :

GI-2, Document 1, page 18

« 6. STRETCH FACTOR

For 2006-1010 CPBR term, the Régie imposed a stretch factor of 0.2 on Gazifère. As discussed under productivity factor, Gazifère's proposed productivity factor of 0.3 for the 2011-2015 term is higher than the Company's productivity factor of 0.2 for the 2006-2010 CPBR period. Moreover, additional stretch is reflected in Gazifère's proposal through the downward adjustment of $600,000 to the base year revenue requirement. The Company therefore proposes that the Régie not impose any stretch factor for the 2011-2015 term and the Inflation Discount Factor be calculated based on a Productivity Factor of 0.3 only.» Nos soulignés

Demande :

a) Veuillez nous rappeler l'objectif ayant guidé la Régie à fixer dans la formule du mécanisme incitatif un facteur additionnel, en plus du facteur de productivité.

b) Veuillez justifier l'alternative proposée par Gazifère qui consiste à réduire le revenu requis de référence de 600 000$ en contre partie de la suppression du « stretch factor ».

c) Veuillez préciser si la proposition de Gazifère concernant les 600 000$ vient en contre partie d'une demande de rebasement doux (sans recours à la réévaluation du coût de service du Distributeur pour l'année 2011), d'ajustements exceptionnels du revenu requis

de référence (augmentation des frais d'amortissement et ajout du revenu requis annuel moyen du projet de renforcement Chemin Pink) ou de la suppression du stretch factor.

d) Veuillez préciser si cette proposition de supprimer le « stretch factor » était basée sur quelques pratiques ou initiatives prises par certains régulateurs nord américains. Fournir de la documentation à ce sujet.

Q .6

Référence :

GI-2, Document 1, p. 20

« ***8. CAPITAL COST ADJUSTMENT***

Gazifère proposes the continuation of the annual capital cost adjustment and its continued treatment as variable R in the formula. During the current CPBR term, the ratepayers received the benefit of this adjustment when forecast for cost of capital fell. On the other hand, the shareholder received the protection when the Cost of Capital rose. Gazifère requests the approval of cost of capital adjustment for the next term of CPBR with one minor change i.e. the use of the nominal income tax rate in the cost of capital adjustment rather than the forecasted effective income tax rate as was used during the 2006-2010 CPBR term. (Please see detailed evidence in exhibit GI-2, document 3, pages 3 to 5).. »

Demande :

a) Veuillez indiquer à combien s'élève le gain total des clients de Gazifère associé à la variable R au cours du terme actuel du mécanisme incitatif. Veuillez déposer le détail du calcul pour chaque année de la période.

b) Pourquoi le Distributeur n'a pas opté pour la solution des dérivés financiers?

Q .7

Référence :

GI-2, Document 1, p. 21

«12. SERVICE QUALITY INDICATORS

No change. Gazifère proposes to continue with the existing service quality indicators and their current weights and thresholds for earnings sharing at this time.»

Demande :

Veuillez indiquer si le Distributeur rencontre des contraintes de disponibilité de données ou des difficultés à utiliser un indice pondéré de satisfaction de la clientèle qui prend en compte les deux grands secteurs du marché de distribution : le Résidentiel et l'Affaire (commercial, institutionnel et industriel).

Q .8

Référence :

i. GI-2, Document 1.1 : le tableau indique à la ligne 1, colonne 4, un investissement total de 1 998 418$.

ii. R-3722-2010, GI-1, Document 1 : le tableau indique un coût total en capital de 1 936 300 $

Demande :

Veuillez concilier les deux données.

Q .9

Référence :

GI-2, Document 2, p. 8

« Since customer growth exhibits a more consistent short-run growth rate and the fact that a lot of Gazifère's incremental resources are related to customer growth, using customers as a gauge of the Company's output measure for this TFP analysis is preferred».

Demande :

a) Veuillez confirmer qu'une partie, quand bien même moins significative, des ressources incrémentales de Gazifère est aussi, par ailleurs, liée à la croissance des volumes.

b) Veuillez préciser combien (en %) représentent la croissance des volumes et la croissance de la clientèle dans les ressources incrémentales totales de Gazifère pour chacune des années de l'étude.

c) Veuillez présenter le résultat de votre analyse de la productivité des facteurs totale en utilisant comme mesure des extrants une variable représentée par les ressources incrémentales nettes elles mêmes déterminées par les poids respectifs des croissances des volumes et du nombre de clients.

Q.10

Référence :

GI-2, Document 2, p. 10

« It is important to acknowledge that the <u>accounting data for the various asset categories contained some anomalous values, such as negative depreciation values and negative retirement values</u>. For this reason, the TFP results which draw on the accounting data for the

capital input are deemed less reliable than those obtained using the physical plant data. » Nos soulignés.

Demande :

a) Veuillez expliquer l'origine de ces irrégularités observées sur ces quelques valeurs.

b) Veuillez indiquer où se situe la difficulté de les corriger ou de les atténuer?

c) Veuillez apporter les corrections nécessaires et veuillez refaire l'exercice de calcul de la productivité des facteurs totale et reproduire le tableau 4.

d) Veuillez présenter la ou les méthodes utilisées dans l'industrie réglementée en PBR pour déterminer le facteur de productivité. Veuillez documenter votre réponse.

e) Veuillez préciser si dans ces méthodes c'est l'approche comptable ou l'approche physique qui est la plus utilisée pour le calcul de l'indice de l'entrant capital.

Q.11

Référence :

GI-2, Document 2, p. 22, Annexe 7

Colonnes 2, 3 et 4 : données physiques

Colonnes 5,6 et 7 : coût en capital : donnés en $

Demande :

Veuillez indiquer comment s'est fait le passage des données physiques aux données monétaire si l'approche comptable et le recours aux valeurs comptables sont contestés pour le manque de fiabilité qu'ils présentent.

Q.12

Référence :

GI-2, Document 2, p. 22, Annexe 1

GI-2, Document 2, p. 22, Annexe 4

Notre calcul de la productivité du travail (de la main d'œuvre) chez Gazifère indique une productivité qui dépasse le niveau de la productivité du travail au Canada et au Québec. Cette productivité présente une croissance annuelle moyenne de 2,84 sur la période 2004-2008.

Demande :

a) Veuillez confirmer que la productivité des facteurs totale chez Gazifère est freinée ou ralentie par la perte de productivité dans les facteurs matières et capitaux.

b) Veuillez expliquer cette situation et déposer une démonstration chiffrée.

Q.13

Référence :

GI-2, Document 2, p. 10

« The output index used for Gazifère's TFP calculation will either be customers or volumes. The data for each customer class will be weighted by a two year moving average of customers in the class to smooth the annual changes ».

Demande :

Veuillez reproduire le tableau 4 en utilisant une moyenne mobile de 3 ans.

Q.14

Référence :

GI-1, Document 1 - Témoignage, R.5, page 2

«*Oui. La dernière étude des taux d'amortissement de Gazifère soumise à la Régie remonte au dossier tarifaire 2001. Habituellement, cette étude est effectuée à tous les cinq ans. Puisque le dossier tarifaire 2006 comportait l'approbation de l'implantation d'un nouveau mécanisme incitatif englobant, Gazifère avait choisi à l'époque, pour fins de simplification du dossier 2006, de ne pas mettre à jour ses taux d'amortissement. Gazifère a choisi de reporter la mise à jour des taux d'amortissement pour qu'elle coïncide dorénavant avec le renouvellement de son mécanisme incitatif. Conséquemment, Gazifère dépose une étude à la pièce GI-3, document 1, proposant de nouveaux taux d'amortissement à compter du 1er janvier 2011. L'impact des nouveaux taux d'amortissement se chiffre à $ 368 600. Veuillez vous référer à la pièce GI-3, document 2, à cet effet. Tel que spécifié dans le rapport du renouvellement du mécanisme incitatif à la pièce GI-2, document 1, page 22, ce montant doit être ajouté aux revenus requis de distribution comme ajustement exceptionnel afin d'assurer la récupération de la charge d'amortissement totale dans les tarifs de 2011 et des années subséquentes*.» Nos soulignés.

Demande :

a) Veuillez nous fournir une copie de la dernière étude des taux d'amortissement.

b) Veuillez quantifier l'impact des nouveaux taux sur le tarif résidentiel.

Q.15

Référence :

GI-3, Document 1, pages I-2, I-3

«*The method of estimating service life consisted of … consideration of Company plans for the future.* » Nos soulignés.

Demande :

Veuillez nous fournir une copie des plans futurs de la compagnie.

Q.16

Référence :

GI-3, Document 1, page I-3

«*The depreciation rates should be reviewed periodically to reflect the changes that result from plant account activity. A depreciation reserve deficiency or surplus will develop if future capital expenditures vary significantly from those anticipated in this study.* » Nos soulignés.

Demande :

a) Veuillez clarifier davantage ce que vous entendez par une révision périodique des taux d'amortissement. À quelle fréquence? Est-ce que vous allez utiliser la même méthode d'amortissement?

b) Quels seraient les impacts de ces révisions sur les consommateurs?

c) Veuillez fournir plus d'information sur le traitement comptable de cette réserve et son mode de fonctionnement ou d'utilisation.

Q.17

Référence :

GI-3, Document 1, page II-3

«*The average life may be obtained by determining the separate lives of each of the units, or by constructing a survivor curve by plotting the number of units that survive at successive ages*. »

Demande :

a) Veuillez présenter les raisons pour lesquelles vous avez choisi pour le calcul de la durée de vie moyenne des immobilisations la méthode « Courbes de vie » au lieu de la méthode du calcul séparé de la durée de vie de chaque immobilisation.

b) Quels sont les avantages et les inconvénients de chacune de ces méthodes?

c) Est-ce que la méthode « courbes de vie » est la méthode utilisée par l'industrie gazière?

Q.18

Référence :

GI-3, Document 1, page II-3

Le système des types de courbes IOWA.

Demande :

a) Est-ce que le système Iowa est la seule méthode utilisée par l'industrie? Quelles sont les autres méthodes, le cas échéant?

b) Est-ce que le système Iowa a été utilisé dans les études précédentes des taux d'amortissement par Gazifère? Sinon, quel système a été utilisé dans le passé?

Q.19

Référence :

GI-3, Document 1, page II-18

« *Survivor Curve Judgments. The survivor curve estimates were based on judgment which considered a number of factors. The primary factors were the statistical analysis of data; current policies and outlook as determined during conversations with management personnel; and average service life estimates from previous studies of this company and other natural gas distribution companies.* »

Demande :

a) Veuillez quantifier par compte d'immobilisation la proportion de chaque facteur dans votre décision ou jugement, par le biais d'un tableau par exemple.

b) Est-ce que les facteurs sur lesquels votre jugement a été basé ont été appliqués sur la catégorie en général du compte ou bien sur le détail de chaque actif du compte?

c) Quels sont les critères et les pondérations que vous avez établis pour préconiser un facteur plutôt qu'un autre ou pour faire la combinaison de plusieurs facteurs?

d) Veuillez fournir une copie des documents sur lesquels les gestionnaires de la compagnie ont fondé leurs attentes et leurs prévisions.

Q.20

Référence :

GI-3, Document 1, page II-23

« *For the purpose of calculating annual amortization amounts as of December 31, 2008 ... by the remaining period of amortization for the vintage.* »

Demande :

a) Veuillez fournir, pour un exemple concret, le détail du calcul de l'amortissement annuel d'une immobilisation.

b) Cette méthode de calcul de l'amortissement est-elle la méthode utilisée actuellement? Sinon, quelle est la méthode actuelle? Et quelles sont les raisons de ce changement, le cas échéant?

c) Veuillez fournir la liste et les explications des méthodes d'amortissement utilisées dans l'industrie gazière.

d) Veuillez appliquer ces différentes méthodes de calcul de l'amortissement sur Gazifère et calculer et fournir l'impact sur les revenus requis.

Q.21

Référence :

GI-3, Document 1, page III-4, tableau 1

Demande :

a) Pourquoi le taux d'amortissement ou 'Annual *Accrual Rate*' est calculé en fonction du coût d'origine des immobilisations du 31 décembre 2008 et non pas sur la base de la valeur future des immobilisations?

b) Selon les statistiques sur la durée de vie de services des immobilisations aux tableaux des pages VI-2 et suivants, le montant d'amortissement annuel (colonne 7 du tableau 1) est calculé en fonction de la valeur future des immobilisations et de leur durée de vie restante et non sur la valeur d'origine. Veuillez clarifier le rationnel et la cohérence d'utiliser pour la détermination des nouveaux taux d'amortissement un quotient où (1) une donnée est historique, soit la valeur d'origine, et (2) l'autre donnée est basée sur une projection, soit le montant de l'amortissement.

c) Pourquoi n'avez-vous pas utilisé la durée de vie restante (colonne 9 du tableau 1) comme l'unique facteur pour la détermination des taux d'amortissement et le calcul de l'amortissement?

d) Pour le compte #484-Équipement de transport, veuillez expliquer le taux d'amortissement de 0%. Allez-vous supprimer le compte? Aucune acquisition n'a été prévue dans le futur?

Q.22

Référence :

GI-3, Document 2.1, page 1

Compte #473-Branchements d'immeubles.

Demande :

Le solde net des acquisitions et des retraits démontre un accroissement annuel net de 4,83% de la valeur du compte. Ce qui suppose un rajeunissement de l'actif et, par conséquent, une durée de vie plus grande. Or, le taux proposé de 6,57% comparé au taux actuel de 4,52% présente une accélération de l'amortissement. Pourriez-vous expliquer le rationnel soutenant votre proposition?

Q.23

Référence :

GI-3, Document 2.1, page 2

Compte #475-Conduites Principales

Demande :

Idem que pour la question précédente. Le compte présente un accroissement annuel net de l'actif de 4,66%, alors que la décélération du taux d'amortissement n'est que de 0,56% (soit de 2,78% à 2,22%). Pourriez-vous démontrer que la décélération du taux proposé est appropriée et suffisantes dans les circonstances?

Q.24

Référence

GI-2, document 3, page 1

« *The Régie also specifies that if required Gazifère could file a proposal in order to improve <u>neutrality of the exogenous factor</u> – income taxes.* » Nos soulignés.

Demande:

a) Veuillez fournir la liste de tous les facteurs exogènes.

b) Quel est l'impact actuel de ces facteurs sur Gazifère et sur les consommateurs ?

Q.25

Référence
GI-2, document 3, page 1
« *The use of nominal corporate income tax rates within the method of determining overearnings before taxes at year end is* <u>*the only income tax rate*</u> *which can be used to generate appropriate results and impacts.* » Nos soulignés.

Demande:
Quelles sont les méthodes utilisées par les compagnies similaires ?

Q.26

Référence
GI-2, document 3, page 2
« *Different results are produced by using either the combined nominal federal and provincial income tax rates or by using the effective income tax rate resident or established within any pre-earnings sharing actual results.* »

Demande :
Veuillez définir le taux nominal et le taux effectif et décrire les similarités et les différences de ces taux.

Q.27

Référence
GI-2, document 3.1, page 1, Exemple
Différents scénarios et plus particulièrement la ligne du « *Effective tax rate* »

Demande :
Veuillez fournir le détail du calcul des taux effectifs de taxes.

Q.28

Référence
GI-2, document 3, page 4
« Following the Régie's request in its decision D-2009-090, Gazifère undertook an <u>evaluation of the income tax treatment</u>. <u>*Our findings / conclusions*</u> *are that the adjustments or use of forecast effective income tax rates in the cost of capital adjustment was not required and inappropriate.* »
Nos soulignés.

Demande :
Veuillez fournir une copie de l'évaluation ainsi que de vos conclusions.

Q.29

Référence
GI-2, document 3, page 5
« *The net impact would be calculated by determining the variation in nominal rates (%) and multiplying that % by the actual taxable income at year end. This amount would then be grossed up, using the same methodology as stated in section 1) above, in order to establish the before tax impact.* »

Demande :
Veuillez fournir, sur une feuille de calcul (Excel), un exemple détaillé et complet du calcul de l'impact.

Q.30

Référence
GI-2, document 3

Demande :
Quelle est l'économie d'impôt qui sera réalisée sur la part du gain qui revient aux consommateurs du « *Net over-earnings* » ?